



le bassin de l'Eyrieux passe à l'action !



Fort de son engagement historique en faveur de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, le Syndicat mixte Eyrieux Clair s'est investi **depuis plus de 6 ans** dans des actions visant à préserver ces espaces peu connus que sont les **zones humides**. Conscients de leur importance pour la gestion de la ressource en eau, les élus du territoire souhaitent aujourd'hui **mettre en œuvre une stratégie globale à l'échelle des bassins versants de l'Eyrieux, de l'Embroye et du Turzon.**

- ▶ **Après avoir identifié les milieux humides à préserver en priorité, il s'agit aujourd'hui de préciser les actions à mettre en œuvre.**

Les zones humides concernent tout le monde : les **agriculteurs** ou les **forestiers** qui travaillent sur ces espaces, les **élus** qui les protègent au titre de leur responsabilité en matière d'urbanisme, les **experts** qui connaissent leur fonctionnement, les **acteurs du tourisme** qui les valorisent, ou les **habitants** qui les fréquentent pour leurs loisirs.

- ▶ **Pour que chacun puisse agir dans la même direction, l'heure est aux rencontres, aux échanges et à la discussion.**



Zone humide de la tête de la Saliouse

Sagne du Haut Vivarais



Ovins et béalière, Saint Julien du Gua



Une zone humide, qu'est-ce que c'est ?

Sagnes, narces, étangs, marais, tourbières, prairies humides... les zones humides sont des espaces entre terre et eau. Ce sont des terres imprégnées ou recouvertes d'eau.

Sur le territoire, ce sont les sagnes et les tourbières du plateau du Haut-Vivarais et du secteur des monts Gerbier - Mézenc, mais aussi les narces ou prairies humides proches des petits cours d'eau, et les fonds de vallées humides du plateau de Vernoux...

Maintenir les zones humides en bon état, c'est :

- ✓ encourager les bonnes pratiques de gestion
- ✓ entretenir/restaurer la végétation (débroussaillage)
- ✓ organiser des événements de découverte des sagnes et narces
- ✓ améliorer la connaissance sur leur fonctionnement...



Sur les bassins versants de l'Eyrieux, de l'Embroye et du Turzon, plus de **1815 hectares** de zones humides répartis sur plus de 300 sites de plus de 1 hectare sont recensés.

A quoi ça sert ?

Les zones humides présentent de nombreux intérêts pour la gestion de la ressource en eau et de la biodiversité : régulation des débits des cours d'eau en période sèche, atténuation des pics de crue, contribution à l'amélioration de la qualité des eaux... Elles constituent également des milieux favorables à de nombreuses espèces animales et végétales...

Pour qu'elles puissent remplir toutes ces fonctions, leur bon état doit être maintenu, ce qui dépend souvent des activités humaines.

Une démarche participative

Pour préserver ces espaces essentiels à la vie de notre territoire, chaque acteur a son rôle à jouer et peut faire part de ses connaissances et avis :



► Le **Cabinet Contrechamp** a été choisi pour accompagner le travail de concertation mené dans le cadre de l'écriture de la stratégie zones humides. Il travaillera aux côtés du Syndicat mixte Eyrieux Clair et du Conservatoire des Espaces Naturels Rhône Alpes.

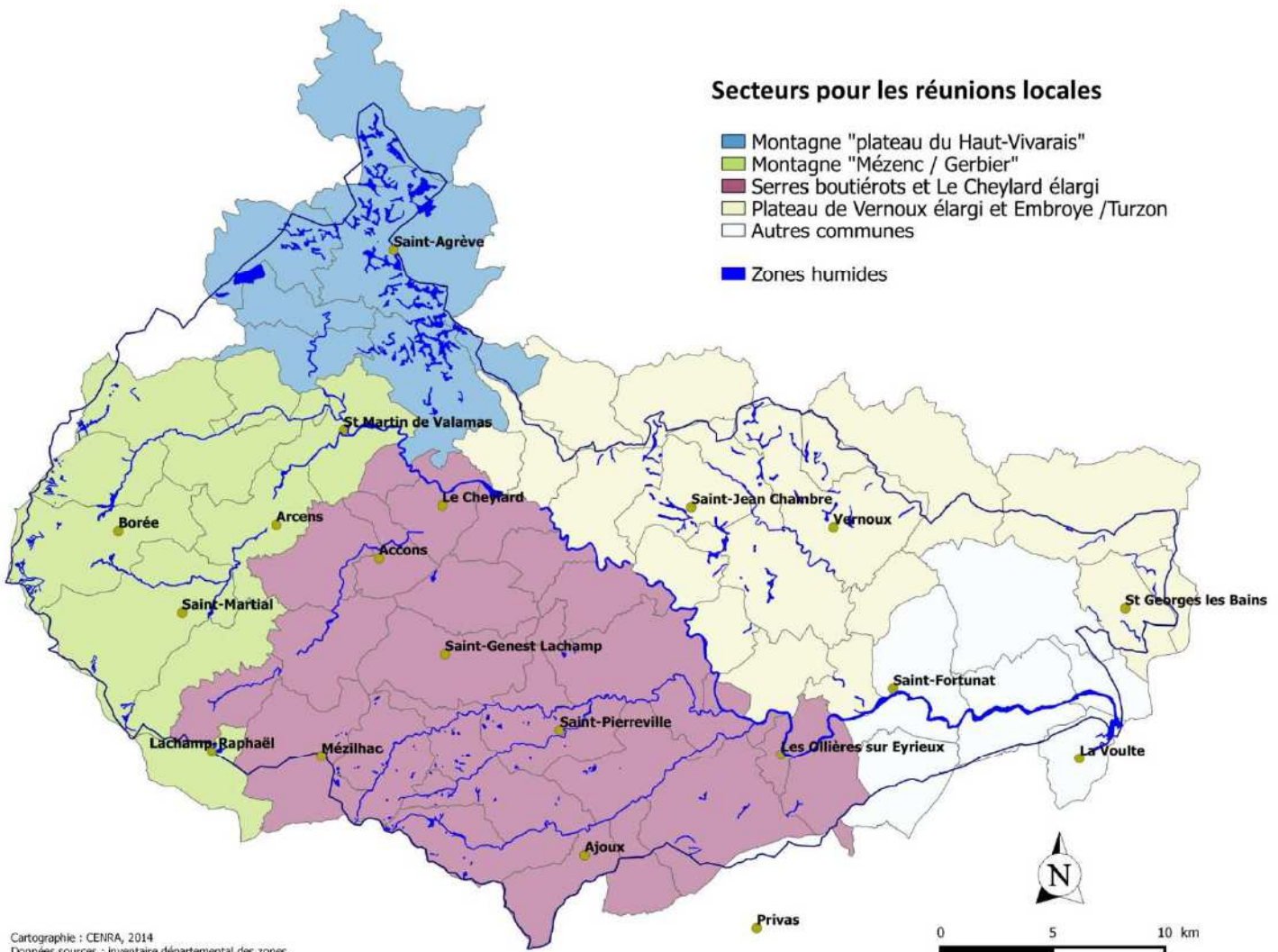
- agriculteurs et forestiers pour **leur gestion**
- pêcheurs, chasseurs pour participer à **leur entretien**
- élus et techniciens des collectivités pour organiser leur **préservation**
- associations locales, offices de tourisme, riverains et usagers ... pour les **valoriser**

Toutes les actions ne pourront se mettre en œuvre qu'avec l'accord et la participation des acteurs du territoire.

**Des réunions locales
auront lieu sur 4
secteurs en septembre
prochain (cf carte).**

Secteurs pour les réunions locales

- Montagne "plateau du Haut-Vivarais"
- Montagne "Mézenç / Gerbier"
- Serres boutiérotes et Le Cheylard élargi
- Plateau de Vernoux élargi et Embroye /Turzon
- Autres communes
- Zones humides



Cartographie : CENRA, 2014
Données sources : inventaire départemental des zones

Remarque : Pour la basse vallée (secteur de Saint-Fortunat à La Voulte/Rhône), des réunions de concertation seront prévues dans le cadre d'une autre démarche dédiée à l'espace de bon fonctionnement de l'Eyrieux.

Pour plus de renseignements :

- Syndicat mixte Eyrieux Clair
Valérie Soulier- Charvillat
04.75.29.72.86
vsoulier@inforoutes-ardeche.fr
- Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône Alpes - Antenne Ardèche
04. 75. 36. 30. 59